

## Tableau synthétique des 3 idéaux-type de modèles d'action politique en faveur de l'égalité

Les discours publics font référence à des notions diverses dès lors que l'on débat des façons de faire l'égalité : lutte contre les discriminations, intégration, discrimination positive, diversité, égalité des chances, égalité des droits, etc. L'environnement est ainsi brouillé, par une absence de clarification des différences entre ces diverses notions, pourtant présentées comme si elles étaient équivalentes.

Le tableau suivant propose une grille de lecture des modèles politiques d'égalité. Comme tout exercice typologique, il définit des polarités, mais n'exclut pas des modèles d'action politique mixtes. D'ailleurs, dans les politiques publiques françaises contemporaines, ces trois modèles ont inspiré des actions différentes qui se juxtaposent, s'articulent parfois, se contredisent souvent sans que cela ne soit réellement pensé.

Modèles d'action politique en faveur de l'égalité	Le modèle républicain d'intégration	Le modèle de la lutte contre les discriminations	Le modèle de la "discrimination positive à la française"
Conception de l'égalité	Égalité formelle	Égalité effective de traitement	Égalité des chances
Explication de la source des inégalités	L'inégalité résulte d'un manque d'intégration culturelle générant une inégalité d'accès aux ressources et opportunités	L'inégalité résulte de discriminations, découlant de pratiques illégitimes de traitements inégalitaires contraires à la loi	L'inégalité résulte du racisme et de la discrimination, générant comme un "handicap" de certains groupes à compenser
Notions associées	Insertion, lutte contre l'exclusion, lutte contre l'illettrisme, lutte contre le racisme, actions interculturelles, accès à la citoyenneté	Anti-discrimination, égalité de traitement, égalité des droits	Diversité, égalité des chances, action positive, discrimination positive, intégration préférentielle, égalité positive
Chronologie de la politique publique	Elle émerge en 1991 avec le Haut conseil à l'Intégration. Elle est remise officiellement en question lors de la reconnaissance par l'État, en 1998, des discriminations existantes.	Elle est initiée en France à partir de la ratification du Traité d'Amsterdam en 1997, et officialisée en 1998 par Martine Aubry. Elle se traduit entre autres par la loi du 16 novembre 2001.	Modèle qui émerge en France entre 2002 et 2004 sous l'impulsion de l'Institut Montaigne (proche du MEDEF) et qui trouve un prolongement en 2006 par le vote de la Loi sur l'égalité des chances

Modèles d'action politique en faveur de l'égalité	Le modèle républicain d'intégration	Le modèle de la lutte contre les discriminations	Le modèle de la "discrimination positive à la française"
Travaux fondateurs	Rapports du HCI et travaux de recherche sur l'intégration significatifs de la fin des années 80 et du début des années 90	URMIS, CADIS, INED ISCRA, GELD Travaux sur les discriminations dans le travail, le logement	Rapports de Yazid Sabeg et Laurence Méhaignerie ; de Laurent Blivet ; de Claude Bébéar ou encore de Dominique Versini
Institutions publiques de référence	HCI ; FAS	GELD ; direction juridique de la HALDE ; FASILD	Ministère à la promotion de l'égalité des chances ; direction promotion de l'égalité de la HALDE ; ANCSEC
Publics visés et représentations	Des personnes immigrées ou issues de l'immigration qui présentent des handicaps sociaux, culturels et économiques pour s'intégrer	Des acteurs de l'intégration qui ne respectent pas ou ne parviennent plus à faire respecter le principe d'égalité de traitement	Des "minorités visibles" qu'il faut faire accéder à l'élite et des "minorités vulnérables" qui sont "handicapées par leur capital social et culturel"
Exemples d'actions typiques	Action visant à favoriser la "citoyenneté" ou l'insertion des immigrés et de leurs enfants	Formation des intermédiaires de l'emploi, programme Equal tels qu'ESPERE ;	Signature de la "Charte de la diversité" ; nomination d'un "Préfet musulman" ou de journalistes "de couleur" ; promotion à l'entrée dans les grandes écoles
Sens de l'action	Action visant l'acquisition par le public des codes sociaux et culturels (langue, habillement, comportements...)	Action visant la conformation des pratiques de tous les acteurs aux normes légales anti-discriminatoires	Action visant une correction de la représentation des groupes défavorisés définis par les critères de discrimination